

La grande prostration commerciale qui, depuis plusieurs années, s'est fait sentir dans les pays voisins et s'est étendue, plus récemment, jusqu'à l'ancien monde, en y amenant une stagnation générale dans les affaires, a aussi atteint le Canada et gravement affecté notre commerce. Cependant nous avons lieu d'être reconnaissants pour une abondante récolte et, tout en regrettant profondément la gêne qui existe parmi certaines classes de la population et dans certaines localités particulières, je crois que le grand nombre continue à jouir d'une somme raisonnable de prospérité.

Je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur l'achèvement prochain de la grande entreprise du chemin de fer, qui suivant l'acte de 1867, doit relier l'ancienne province du Canada aux provinces maritimes. Dès le commencement de l'été prochain, la faible portion du chemin Intercolonial, qui n'est pas encore en opération, sera ouverte au trafic et la correspondance avec les autres réseaux de chemins de fer sera alors établie et permettra de transporter, sans interruption, les marchandises, d'Halifax ou de St. Jean, jusqu'aux chemins de fer les plus reculés d'Ontario.

L'ouverture du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, l'année dernière, a été une date remarquable dans l'histoire de cette île, et elle ne pourra qu'exercer une heureuse influence sur la population et augmenter sa prospérité matérielle.

Tous les efforts possibles ont été faits pour obtenir un prompt règlement de la demande par le Canada de la compensation à laquelle, suivant le Traité de Washington, il a droit de la part des Etats-Unis, pour la jouissance de ses pêcheries. Au commencement de l'été dernier, le gouvernement de Sa Majesté, à la demande de mes conseillers, nomma le commissaire impérial; mais je regrette d'avoir à dire que les Etats-Unis n'ont pas encore nommé leur commissaire et qu'en conséquence rien n'a été fait.

J'ai donné effet à l'acte de la Cour Suprême et de la Cour de l'Echiquier, passé durant la dernière session, en lançant les proclamations et en nommant les juges et les officiers de cette Cour.

Un bill pour simplifier et amender la loi relative aux voituriers publics sera soumis à votre examen,

On vous soumettra aussi un bill contenant des dispositions donnant plus de garanties aux porteurs de polices d'assurance sur la vie.

Le besoin de renseignements exacts et systématiques sur les diverses catégories de crimes et l'importance de recueillir et de classer les statistiques criminelles ont engagé mon attention. On vous soumettra un bill contenant les dispositions les plus essentielles sur cette matière.

Vous serez invités à prendre des mesures pour faire commencer l'œuvre de la refonte de la loi statutaire.

Les actes législatifs relatifs à l'émancipation des Indiens et à l'administration des affaires indiennes ont été mûrement examinés et on a fait des démarches pour s'assurer des sentiments des Indiens eux-mêmes. Une mesure sur ce sujet sera soumise à votre approbation.

On vous soumettra aussi une mesure pourvoyant à la meilleure administration des biens et successions des banques en faillite.

*Messieurs de la Chambre des Communes.*

Les comptes de la dernière année financière et le budget de l'année prochaine vont être soumis. Le budget de la dépense a été préparé avec toute l'économie que permette l'intérêt public. Je regrette que la prostration du commerce dont j'ai déjà parlé ait sérieusement affecté notre revenu. Sous ces circonstances, il sera nécessaire de réduire la dépense des divers départements du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes.*

La correspondance, les rapports et les autres documents relatifs à la construction du chemin de fer du Pacifique vous seront soumis.